



Atelier n°8 -Axe stratégique : Employabilité et entrepreneuriat

Thématiques transversales à associer : ODD, EFH, plurilinguisme, pandémie

Contexte

L'AUF organise, avec ses partenaires, la **Semaine de la Francophonie Scientifique du 21 au 24 septembre 2021**, celle-ci incluant l'Assemblée Générale, le 60^{ième} anniversaire et les premières Assises de la Francophonie Scientifique.

Dans le cadre des Assises, 10 ateliers parallèles seront proposés les 22 et 23 septembre sur 3 séquences de 5h30 au total chacun.

Vous trouverez ci-dessous des éléments d'analyse sur la thématique : « **Employabilité et Entrepreneuriat** » qui pourront orienter votre proposition de communication.

Problématique :

Une importante littérature, en sciences économiques et de gestion, met en lumière les dernières évolutions en matière de stratégies, pratiques et mesures prises pour promouvoir ou accompagner l'entrepreneuriat et améliorer l'employabilité des jeunes aux niveaux national, régional et international.

Cette littérature donne à voir le rôle central des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (EESR) dans la mise en adéquation de l'offre formative aux besoins actuels des marchés de l'emploi, dans l'anticipation et le développement des compétences pour les emplois du futur, d'une part ; et dans le développement des compétences entrepreneuriales, d'autre part. Les compétences entrepreneuriales se réfèrent à la capacité d'un individu de transformer ses idées en actions et supposent de la créativité, de l'innovation, de la prise de risque, ainsi que la capacité de planification et de gestion d'un projet.

Au cours de ces trois dernières décennies, nombre d'actions favorisant l'entrepreneuriat, tant dans le domaine de la recherche que dans celui de la formation ont été mises en place dans les EESR. Les formations à l'entrepreneuriat sont élargies aux étudiants de toutes les disciplines et ne sont plus réservées aux étudiants fréquentant les écoles de commerce ou des facultés de gestion.

S'il est largement admis que l'entrepreneuriat constitue une voie de carrière possible, les compétences entrepreneuriales sont également présentées comme essentielles pour réussir aussi bien un projet d'entreprise que pour améliorer l'employabilité des étudiants dans le contexte d'une économie fondée sur les technologies et la connaissance.

Après avoir connu de nombreuses définitions et représentations depuis son émergence et notamment dans le contexte à dynamiques complexes généré par la pandémie de COVID 19, l'employabilité apparaît comme un élément majeur de la relation d'emploi/l'accès à l'emploi et par extension, occupe une place importante dans les réflexions socio-économiques.

Avec l'employabilité, le salarié devient l'acteur de sa carrière professionnelle. Cependant, le concept d'employabilité évolue et intègre aujourd'hui non seulement les facteurs individuels liés à la personne, mais aussi les facteurs organisationnels liés à l'entreprise ainsi que les facteurs éducatifs, collectifs, économiques, sociologiques et politiques. Ainsi, la responsabilité du développement de l'employabilité doit « être partagée entre les trois parties qui participent à la relation : l'employeur, l'individu et le territoire » (Bencherqui, 2012).

L'évolution des sociétés, le contexte pandémique, l'influence du numérique, les innovations et leurs impacts, génèrent autant d'évolutions au niveau du marché du travail (comme l'apparition et la pérennisation de nouveaux modèles de carrières).

Dans ce contexte, l'entrepreneuriat affirme de plus en plus son rôle binaire : d'une part, composante inéluctable et compétence incontournable dans tout processus de recherche et exercice d'emploi et d'autre part, solution complète (notamment à travers des démarches solidaires, inclusives et émergences territorialisées) pour des processus économiques durables au sein des sociétés en difficulté.

L'AUF en partenariat avec les membres de ses 10 directions régionales, participe activement à cette réflexion et soutient des projets en réponse aux besoins du terrain sur les thématiques de l'employabilité et de l'entrepreneuriat.

Des questions auxquelles l'atelier se propose de répondre :

- 1- Quelles actions dans la post-pandémie afin de contribuer au développement de nouveaux métiers et compétences ?

- 2- Quels besoins spécifiques selon les différents espaces géographiques dans le domaine de l'entrepreneuriat et de l'employabilité ?
- 3- Comment mettre en œuvre les divers leviers (politiques publiques, formations, recherche-action, recherche-crédation, etc.) en vue du développement de l'employabilité ?
- 4- Comment intégrer l'entrepreneuriat « alternatif » (entrepreneuriats inclusif, vert, social, collaboratif...) dans les initiatives déjà existantes ?
- 5- Quels nouveaux modèles d'employabilité dans le large réservoir des industries culturelles et créatives (la culture ici alors considérée comme un secteur professionnel et économique à très fort potentiel de développement en Afrique) ?